

**COMMUNIQUE DE LA SOCIETE LHT**  
**18220 Les AIX d'ANGILLON**  
**Le 26 mars 2019**

La Société LHT informe les consommateurs qu'une analyse établit la présence de *Escherichia coli* O26 dans un lot de fromages « **Crottin de Chavignol** ».

Par mesure de précaution, il est procédé au rappel du lot suspect :

Nom : « Crottin de Chavignol »

Type de conditionnement : rayon libre-service (1 x 60 g et 2 x 60 g)

Date de commercialisation : du 21/02/2019 au 26/03/2019

Estampille sanitaire : FR 18.194.050 CE



Marque commerciale	EAN	N° Lot	DLUO
CASINO CA VIENT D'ICI	0003222475953415	L 033 09	05/04/2019
FRANPRIX	0003263859356514	L 033 09	05/04/2019
NOS RÉGIONS ONT DU TALENT	0003564709006437	L 033 09	04/04/2019
Crottin de Chavignol x1	0003184670010525	L 033 09	05/04/2019
Crottin de Chavignol x2	0003184670010600	L 033 09	05/04/2019

Les fromages ont été commercialisés sur tout le territoire national dans différentes enseignes.

À la date de publication de ce communiqué, aucun cas de malade lié à la consommation d'un fromage du lot rappelé n'a été rapporté.

### **Recommandations aux consommateurs**

L'ensemble des produits a été retiré de la commercialisation. Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de rappel. Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter à leur point de vente ou de les détruire. En cas de doute, il est conseillé de se rapprocher du magasin d'achat afin de vérifier si les produits détenus sont concernés par cette alerte.

Les *Escherichia coli* O26:H11 peuvent entraîner, dans la semaine qui suit la consommation, des gastro-entérites éventuellement hémorragiques, accompagnées ou non de fièvre, et pouvant être suivies de complications rénales sévères chez les jeunes enfants.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant. En l'absence de symptôme dans les 10 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin.

D'une façon générale, il est rappelé que par précaution le lait cru et les fromages à base de lait cru ne doivent pas être consommés par les jeunes enfants ; il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé.

**Pour tout renseignement complémentaire, le Service Consommateurs de la société LHT se tient à disposition pour répondre aux questions au numéro vert suivant : Depuis La France : 0800 35 29 19 de 9h00 à 17h00.**

**Contact presse : 02 48 66 27 98**

**Contact infos: <https://agriculture.gouv.fr/alerte-alimentation>**